

## Paris lance son programme « Start-up de Ville »

**Dans la continuité du programme « Transfo », expérimentation qui met à la disposition d'un groupe d'agents des méthodes de travail innovantes, la Ville de Paris a lancé « Start-up Ville » : un dispositif qui vise à identifier et à accompagner, de manière agile, des agents municipaux porteurs d'un projet de service numérique innovant concernant Paris.**

Depuis le début de la mandature, la Ville de Paris associe ses agents à sa politique d'amélioration des services publics et de simplification de son fonctionnement. À travers différentes consultations thématiques internes ou démarches participatives, comme PariSimple, de nombreuses idées de simplification des procédures ont déjà été recueillies pour permettre de mieux répondre aux attentes des usagers.

Ce mois-ci, le dispositif « start-up de Ville » a été présenté aux agents qui ont immédiatement été invités à *pitcher* leur projet et à profiter des échanges avec les coachs et leurs collègues pour perfectionner leur présentation tout au long de la journée. A l'issue d'une journée de travail, un jury, notamment composé d'Emmanuel Grégoire et Jean-Louis Missika, adjoints à la Maire, a retenu 3 projets dont les porteurs vont bénéficier d'un accompagnement afin d'affiner leur projet et de parvenir jusqu'au prototypage du service. Les projets retenus ont pour objet la création des services numériques suivants :

- Un comparateur de services d'aide à domicile, notamment à destination des séniors ;
- Une plateforme de mise en relation entre animateurs disponibles pour l'animation des temps périscolaires et responsables RH de la Ville de Paris ;
- Une plateforme permettant à des associations de trouver des locaux dans des bâtiments publics ou privés, pour une occupation temporaire

« Notre administration encourage les méthodes de travail innovantes et la co-conception avec les usagers. C'est pourquoi nous avons souhaité nous inspirer des modèles réussis de « startup d'Etat » afin d'accompagner nos agents à développer leur idée de service numérique. Les lauréats vont être amenés à échanger avec des experts afin de développer leur idée au fil des mois.» détaille Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire en charge des ressources humaines, des services publics et de la modernisation de l'administration.

**Contact presse** : Ismail Mansouri / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61